



17/07/2020

## ÉDITO

©



Madame, Monsieur, Chers amis,

Ce sont d'abord toutes mes félicitations que j'adresse aux élus des communes, des EPCI, qui ont été désignés pour assurer la gestion et porter l'avenir de nos territoires. Depuis le mois de mars, nous vivons une période de crise sanitaire mondiale sans précédent. Elle a fait naître en nous, des doutes, des remises en question, nous en tirons des enseignements mais de nombreuses blessures seront à panser.

Les élections municipales se sont tenues, dans ce contexte, avec pour conséquence une participation beaucoup trop frileuse alors que les maires, les conseillers municipaux étaient sur le devant de la scène pour pallier les conséquences de cette crise : gérer le terrain, les écoles et maintenir les services indispensables à nos aînés et aux plus fragiles. **Cette crise sanitaire a démontré que l'efficacité de l'action publique ne trouvait sa pertinence que si nous étions proches de nos concitoyens, réactifs dans l'action et vigilants dans la remontée d'informations.**

Le Sénat en a tenu compte en émettant **50 propositions dans le sens d'une nouvelle étape de décentralisation.**

C'est désormais une crise économique et sociale sans précédent qu'il nous faut appréhender, les décisions budgétaires à venir devront être le moteur de la relance économique pour préserver l'emploi et redonner la confiance.

La mondialisation est une réalité économique, que nous maîtrisons mal et son caractère incontrôlé a mis en évidence notre grande fragilité dans des domaines essentiels. Parmi les constats les plus flagrants, nous avons réalisé notre dépendance énorme dans le domaine des produits de santé et dérivés, notre laxisme dans le soutien à notre industrie en général, une concentration excessive de l'activité sur les métropoles, une politique environnementale mal évaluée et une polarisation des richesses.

Ce ressenti, nos concitoyens, aussi l'ont perçu, ils aspirent à un modèle de société différent : nous devons apprendre de nos erreurs et procéder aux transformations indispensables pour préserver notre avenir et celui de nos enfants.

**Les collectivités territoriales et l'Etat vont devoir avancer ensemble.**

Dans l'attente de vous tenir plus informés de l'avancée des prochains travaux parlementaires qui seront consacrés aux plans de relance et aux mesures budgétaires à venir,

Je vous renouvelle tout mon soutien dans vos actions respectives et vous souhaite un été de repos et de réflexion.

A votre disposition,

Catherine FOURNIER

## AU SENAT

### Notre rapport d'information sur les plateformes numériques (Delivroo, Uber...)



Après plus de 6 mois de travaux et plus de 40 auditions, Michel Forissier Frédérique Puissat (Les Républicains - Isère) et moi-même, rapporteurs de la mission d'information sur le droit social applicable aux travailleurs indépendants économiquement dépendants, lancée par la commission des affaires sociales, avons présenté nos réflexions et propositions visant à améliorer la situation des travailleurs indépendants exerçant leur activité via les plateformes numériques de mise en relation, dont le développement a donné une acuité nouvelle à une problématique déjà ancienne. Ce prisme a été validé par l'actualité, certains travailleurs de plateformes ayant été plus visibles que jamais pendant la période de confinement de la

population.

Soucieux de bien cerner l'ampleur réelle du phénomène, placé sous un effet de loupe médiatique, et convaincus que la question du statut de ces travailleurs n'est pas l'essentiel, **nos propositions visent à étendre au-delà du salariat certaines des garanties offertes par le code du travail, à prolonger la logique d'universalisation de la protection sociale, à remettre à plat les règles de la micro-entreprise et à réguler les activités de mise en relation à travers notamment la construction d'une représentation des travailleurs de plateformes.**

LIRE LA SUITE

## Mes propositions pour encadrer et relocaliser nos filières sanitaires

Au sein de la commission des affaires sociales, notre groupe union centriste a travaillé sur les dysfonctionnements et les failles de notre modèle sanitaire. Nous avons émis des propositions concernant la gouvernance de notre système de soin, la fin de vie et la nécessité d'une indépendance sanitaire européenne.

J'ai pour ma part étudié les **failles de notre industrie pharmaceutique et mis en avant l'urgence d'une réindustrialisation de notre pays afin de relocaliser certaines productions sanitaires stratégiques. Il ne s'agit pas de s'intéresser aux mesures d'urgences à prendre, en réponse à la crise que nous connaissons mais plutôt d'envisager l'après, et les dispositifs qui nous permettront d'assurer à minima et objectivement notre indépendance sanitaire**

Depuis de nombreuses années, nos gouvernements successifs ont fait le choix des logiques budgétaires libérales face au manque de moyens du secteur sanitaire, en privilégiant la production en flux tendu de certains produits sanitaires, pourtant essentiels.

[Vous trouverez sur mon site, mes réflexions et propositions à ce sujet.](#)

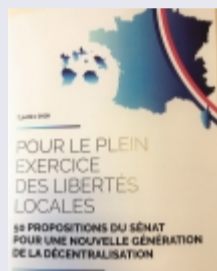


---

LIRE LA SUITE

---

## Les 50 propositions du Sénat pour une nouvelle génération de la décentralisation



C'est la France de l'abstention qui a remporté les élections municipales. La crise sanitaire ne peut pas à elle seule expliquer le faible taux de participation aux élections municipales. Le mal est plus profond, plus ancien. Crise après crise le pays se fracture, **la défiance s'installe** : c'est la crise du manque de résultats qui est en cause : les français demandent moins de discours, moins de bureaucratie, mais plus de proximité.

Le constat : délitement de l'Etat qui a des difficultés à se recentrer sur ses fonctions régaliennes et qui s'affaiblit. Un Etat qui veut gérer tout mais qui **multiplie finalement des freins aux initiatives des collectivités locales** en voulant imposer des règles uniformes d'organisation, ce qui au final éloigne les décisions du citoyen.

Quelles que soient nos sensibilités et au-delà des enjeux municipaux le message doit être entendu. Seul un nouvel équilibre des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités semble pouvoir restaurer la confiance pour donner un nouvel élan à notre pays.

Ainsi, le Jeudi 2 juillet, Gérard LARCHER, président du Sénat, Philippe BAS, président de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, et Jean-Marie BOCKEL, président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, ont présenté à la presse **50 propositions du Sénat pour le plein exercice des libertés locales.**

---

LIRE LA SUITE

---

## Mon amendement de soutien aux prêts pour les étudiants (Loi de finances rectificative 3)

J'avais alerté le 7 mai dernier Madame Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation sur l'insuffisance budgétaire qui permet aux banques de s'appuyer **sur la garantie de l'Etat pour accorder des prêts aux étudiants en études supérieures.** N'ayant pas reçu de réponse j'ai décidé de déposer cet amendement, en alerte sur le sujet, **afin d'anticiper la rentrée de septembre.**

**Cette situation est récurrente, l'enveloppe budgétaire se révèle tous les ans très rapidement consommée avant que l'année ne soit terminée. Les banques partenaires refusent ainsi d'octroyer le prêt ou exigent des garanties.** L'enveloppe augmentée pour 2020 à 4 millions d'euros, reste insuffisante, la BPI réclamait 5,5 millions d'euros de crédits annuels pour atteindre un montant total de 100 millions d'euros de prêts.

**Dans le contexte de crise sanitaire actuelle et de ses conséquences avérées de baisse généralisée des revenus, tant des parents que des jeunes eux-mêmes,** il m'apparaît primordial de prendre des mesures rapidement. La démarche doit être universelle et participe de l'encouragement et de la responsabilisation de l'étudiant dans sa décision et son projet d'études.

Ce dispositif a un effet levier important puisqu'en 2019, 3 000 étudiants ont pu obtenir un prêt garanti à 70 % par l'Etat pour un total de 24 millions d'euros de prêts, soit une moyenne de 8 000 euros par prêt. Les conséquences économiques de la crise que nous traversons laisseront inévitablement des traces dans le budget des familles les plus modestes.

Mon amendement vise donc à augmenter à hauteur de 1,5 M€ les crédits dédiés au financement du fonds de garantie "Prêts Etudiants".



---

LIRE LA SUITE

---

## Mon amendement de soutien à l'apprentissage (Loi de finances rectificative 3)



**La crise économique va affaiblir les acteurs du secteur de l'apprentissage après l'été.** Le gouvernement a proposé une aide à l'embauche d'apprentis. Cette prime concerne les apprentis visant l'acquisition d'un diplôme allant du CAP à la licence professionnelle et serait de 5 000 euros pour les apprentis mineurs et de 8 000 euros pour les apprentis majeurs. Elle serait versée sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés. Pour les entreprises de plus de 250 salariés, le Gouvernement conditionne son octroi à un objectif de 5 % d'apprentis dans l'effectif total de l'entreprise. À défaut, l'aide devrait être remboursée.

**J'ai déposé en lien avec la délégation sénatoriale aux entreprises, un amendement sur le PLFR3 afin d'élargir ce dispositif à l'ensemble des entreprises et quelque soit le niveau de diplôme préparé. Cet amendement s'inscrit dans la continuité de mon engagement pour l'apprentissage au conseil régional des Hauts de France qui a perdu la compétence depuis la loi « Pour la Liberté de Choisir son avenir professionnel. »**

---

LIRE LA SUITE

---

## Quels impacts sur les budgets 2020-2021 des collectivités locales ?

La crise liée au Covid-19 impacte l'ensemble de notre société et si la population est enfin sortie d'une période de confinement, l'économie de notre pays est frappée de plein fouet et les répercussions de cette crise se feront encore sentir tout au long des prochains mois.

**Les collectivités territoriales ne sont pas épargnées et leurs budgets seront à court ou moyen terme fortement impactés.**

Le troisième projet de loi de finances rectificative, actuellement en examen au Sénat a pour objectif de renforcer les dispositifs de soutien aux secteurs les plus touchés par la pandémie de covid-19. Il prévoit une prolongation des dispositifs d'urgence pour les salariés et les entreprises. Il tient également compte des différents plans de soutien sectoriels annoncés ces dernières semaines par le Gouvernement. Le « plan de relance », quant à lui, devrait être présenté fin août ou début septembre.

En ce qui concerne les collectivités territoriales, le **PLFR3 prévoit diverses mesures d'aides notamment :**

\* 750 M€ pour compenser les pertes de recettes fiscales des communes en difficulté ;

\* 2,7 Md€ d'avances pour les collectivités subissant une baisse de recettes de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ;

\* 1 Md€ de crédits supplémentaires de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) afin que les collectivités locales puissent financer prioritairement des projets contribuant à la résilience sanitaire, à la rénovation du patrimoine public bâti et non bâti, et plus généralement à la transition écologique.



---

## EN REGION DES HAUTS DE FRANCE

---

## Mon intervention pour défendre l'équité territoriale en matière d'apprentissage



Le 10 avril dernier j'ai pris la parole au nom du groupe UDI-UC lors de la séance plénière du Conseil Régional.

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a retiré la compétence apprentissage aux régions. Celles-ci gardent cependant un rôle de soutien : « quand les besoins d'aménagement du territoire et de développement économique qu'elles identifient le justifient ». **Il s'agissait donc de défendre les territoires ruraux et CFA à faible effectif lors du vote de la délibération cadre d'intervention régionale en matière d'apprentissage dans les Hauts-de-France.**

Notre groupe veille à ce que la région reste moteur pour anticiper l'avenir en permettant **l'ouverture de nouvelles filières en lien avec les grands projets régionaux** ; mais également en préservant les formations à faibles effectifs, en assurant des filières liées aux métiers rares et en portant les publics prioritaires bref, tout ce qui favorise globalement l'employabilité dans la région.

---

LIRE LA SUITE

---



## Le plan de relance de la région Hauts-de-France

Lors de la dernière séance plénière du Conseil Régional le 30 juin 2020, nous avons voté un plan de relance d'**1,3 milliard d'euros pour protéger les entreprises, les habitants, les associations et les professionnels de santé, fragilisés par la crise**, mais aussi pour innover afin de prévoir les Hauts-de-France de demain. L'objectif est de relancer l'économie régionale en s'appuyant sur une production durable et locale.



Ce plan s'organise autour de **5 grands axes** :

- Sauver les emplois en protégeant l'économie et l'industrie régionales
- Accompagner les personnes les plus touchées
- Développer une économie plus durable
- Investir dans les projets d'aménagement
- Protéger les citoyens et innover dans la santé.

---

*LIRE LA SUITE*

---

## La Région Hauts-de-France soutient les entreprises



Durant la crise sanitaire que nous avons traversée, la priorité du Président Xavier Bertrand a été de soutenir les entreprises en abondant et relayant les aides financières et logistiques nécessaires au secteur économique.

Le **dispositif régional de soutien exceptionnel** intègre des aides directes et un guichet unique d'accompagnement des entreprises.

Retrouvez les principales infos sur [le guichet unique](#)

---

*LIRE LA SUITE*

---

## CONTACTS

### AU SÉNAT

Monique BOURGOIN  
Tél. : 01 42 34 41 35  
c.fournier@senat.fr

### EN CIRCONSCRIPTION

Paul HALLUIN  
Tél. : 03 21 85 55 55  
p.halluin@clb.senat.fr

[www.catherinefournier.fr](http://www.catherinefournier.fr)



[unioncentriste-senat.fr](http://unioncentriste-senat.fr)

